

DES RESEAUX

UNIOPSS



Nos valeurs

Avec l'extension de la vulnérabilité sous ses diverses formes, les phénomènes de repli sur soi et de technocratisation de la société s'amplifient. Notre modèle de solidarité, qui ne peut reposer seulement sur des droits mais aussi sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives, s'en trouve menacé. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité.

C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales.



ENVISAGER UN AVENIR EN COMMUN

Alain Cantarutti, délégué général de la Fédération nationale des centres sociaux et socioculturels de France nous présente ce réseau et les raisons de son implication dans le *Cahier des Réseaux*.



© FSC

Le Jas : *Qu'est-ce que la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ?*

Alain Cantarutti : Nous sommes la tête de réseau de 1 250 centres sociaux, eux-mêmes fédérés en 45 fédérations départementales, inter-départementales ou régionales. Ces fédérations, nos adhérentes, accompagnent les centres sociaux, les aident à bâtir des coopérations, à monter des partenariats et ont un rôle de représentation politique à l'échelle de leur territoire. Les Centres Sociaux sont, bien sûr, ouverts à tous, mais nous portons une attention toute particulière aux plus fragiles, à ceux qui s'expriment le moins, qui bénéficient le moins des solidarités locales... La moitié des centres sociaux affiliés sont d'ailleurs situés en quartier politique de la ville. En tant que fédération, nos missions sont de représenter nos adhérents

auprès des ministères et partenaires nationaux, d'organiser l'appui aux centres sociaux dans leurs développements comme en cas de difficultés, de renforcer les échanges entre nos adhérents, de mettre en place des formations et enfin de faire du plaidoyer politique pour que les responsables publics œuvrent à plus d'équité et de justice sociale.

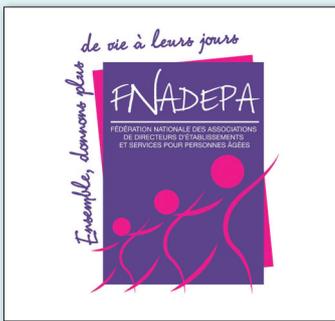
Le Jas : *Quels sont vos forces et atouts ?*

A. C. : Notre force, c'est la puissance de notre réseau. Nous sommes présents sur tout l'Hexagone et nous avons une réelle proximité avec les habitants. Aujourd'hui, les centres sociaux sont d'abord des foyers d'initiatives portés par les habitants. Les projets partent d'un diagnostic construit par le centre social avec ses partenaires locaux et les habitants. Or, nous sommes peu, en France, à être en capacité d'aller vers les habitants et de les écouter pour construire avec eux ce qu'ils estiment bon pour eux-mêmes. Nous ne sommes pas dans l'"agir pour", mais dans "l'agir avec".

Le Jas : *Pourquoi rejoindre le Cahier des Réseaux ?*

A. C. : Le social n'est pas épargné par une concurrence féroce. Si nous voulons porter des projets utiles, d'intérêt général, qui ne soient pas

uniquement marchands, nous nous devons d'agir et de réfléchir avec ceux qui défendent les mêmes valeurs. Rester seul, c'est l'assurance d'être submergé. Nous avons une obligation de solidarité entre acteurs du social, du médicosocial, de l'éducation populaire... Le *Cahier des Réseaux* en est l'un des leviers. Les actions que nous allons y présenter vont démontrer que la question du "faire société" (lien, solidarité de proximité, construction du commun, débat public...) n'est pas un ingrédient parmi d'autres, mais qu'il s'agit de l'ingrédient socle, celui qui permet d'envisager un avenir en commun. C'est le combat de la solidarité face au fractionnement. Les initiatives existent, mais sont atomisées, elles ne forment plus du commun. Et j'ai la conviction que l'être humain a besoin de sens. Je pense à ces habitantes de La Courneuve qui, avec l'aide d'un centre social, ont créé *Le Journal des Bonnes Nouvelles* de la ville en réaction à l'image désastreuse que leur renvoyaient les médias après les attentats de 2015. C'est là une action emblématique de la multitude des initiatives soutenues par les centres sociaux, que nous présenterons prochainement dans le *Cahier des Réseaux*. Nous allons montrer qu'une grande part des solutions est dans la main des citoyens.



HUMANISME, ÉTHIQUE ET MILITANTISME

Jean-Pierre Riso, président de la Fnadepa, Fédération nationale des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées, présente ce qui fait l'ADN de son organisation.

Le Jas : *Qu'est-ce que la Fnadepa ?*

Jean-Pierre Riso : Association créée en 1985, c'est une fédération nationale de directeurs d'établissements et de services aux personnes âgées. Nous sommes la tête de pont d'un réseau de 1 200 adhérents, rassemblés en associations départementales et régionales et présents sur 70 départements. Notre modèle de gouvernance repose sur les territoires. Ce sont nos adhérents qui alimentent nos positions politiques et stratégiques. Notre particularité est de regrouper des directeurs d'établissement exerçant sous 5 statuts différents : fonction publique hospitalière, fonction publique d'État, fonction publique territoriale, secteur associatif et secteur privé commercial. Dans un paysage concurrentiel, nous dépassons donc les rivalités au bénéfice de l'intérêt commun. Tous partagent une vision globale, sociale et décroisée du vieillissement, une approche humaniste, une éthique et un militantisme affichés aussi bien dans chacun des établissements qu'au niveau des Fnadepa locales.

Le Jas : *Quels sont les grands enjeux actuels ?*

J-P. R. : La transformation du modèle d'accompagnement est indispensable. Dominique Libault, président du



© Fnadepa

Haut Conseil du financement de la protection sociale, a été chargé de conduire une concertation sur la question du grand âge et de l'autonomie. Son rapport, qui va alimenter la prochaine loi, est au cœur de nos préoccupations. Les aînés à prendre en charge seront de plus en plus nombreux et leurs attentes en matière de maintien à domicile comme d'hébergement en établissements sont fortes et bien différentes de celles d'il y a 25 ans. Il nous faut donc inventer de nouvelles réponses humaines, technologiques et organisationnelles. La priorité nous semble devoir être la revalorisation des métiers liés au grand âge. Revalorisation financière d'abord, mais qui passe aussi par l'amélioration des conditions de travail, l'évolution des formations (renovations des cursus, valorisation des acquis, créa-

tion de nouveaux diplômés...), des évolutions de carrières favorisées, etc. Il est aujourd'hui compliqué de recruter et de fidéliser les personnels, car ceux-ci rejoignent ces métiers sans y trouver le sens qu'ils étaient venus y chercher.

Le Jas : *Pourquoi rejoignez-vous le Cahier des Réseaux ?*

J-P. R. : Dans nos établissements et services, il se passe au quotidien des choses formidables qui méritent d'être mieux connues. Je pense à cette expérience extraordinaire consistant à faire venir un cheval d'une équipe spécialisée en équithérapie au sein de l'Ehpad de Pié de Mar de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard). L'animal vient jusqu'aux chambres des pensionnaires qui n'ont pas la mobilité suffisante pour le voir à l'extérieur. Mais nous rejoignons aussi le *Cahier des Réseaux* avec l'ambition de développer des actions communes avec les autres partenaires du *Cahier*. Les secteurs sociaux, médico-sociaux, éducation populaire, formation... sont encore trop cloisonnés. Parfois pour des raisons historiques, parfois par manque de temps, parfois, encore, par méconnaissance voire méfiance vis-à-vis du secteur de l'autre. Pour œuvrer à une société plus fraternelle, il est urgent de faire sauter certains verrous.

ASSOCIATIONS NOS SAVOIRS

La Fehap ouvre sa participation au *Cahier des Réseaux* en mettant l'accent sur l'innovation pédagogique avec sa démarche "Associations nos savoirs". Il s'agit d'une petite révolution au service de la relation entre professionnels et personnes vulnérables.

"Associations nos savoirs" cherche à renforcer la place des patients, personnes accompagnées et de leur entourage dans les dispositifs de formation des professionnels de santé. La démarche s'inspire de la "Déclaration de Vancouver" lancée en 2015 par un collectif de chercheurs s'étonnant de l'absence des principaux concernés dans les formations des équipes soignantes. Alice Casagrande et Paul Morin, directeur de l'école sociale de l'université de Sherbrooke, ont entrepris sa mise en oeuvre en France.

"Aux côtés des savoirs légitimes, scientifiques et professionnels, explique Alice Casagrande, existent des savoirs expérientiels issus de la connaissance intime qu'une personne a de son parcours, de son corps, de son existence physique et sociale. Ces savoirs ne sont pas rivaux des connaissances professionnelles et scientifiques ; ils les complètent". Le texte canadien, a été enrichi de travaux récents. Le texte "Associations nos savoirs" a, lui, été publié en septembre 2018 et a déjà été signé par 320 personnes et organismes (Agnès Buzyn, France Assos Santé, l'Uniojss, Unaforis, Trisomie 21 France, CNSA...).

ENRICHIR LES COMPÉTENCES

Le texte défend la pertinence de la



Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé avec Alice Casagrande.

contribution des patients et personnes accompagnées à toutes les étapes de la formation : construction des référentiels de compétences et de formation des professionnels, conception des programmes, animations et évaluations des actions pédagogiques. L'objectif est de rééquilibrer les relations entre professionnels et personnes accompagnées ou soignées au bénéfice de la qualité et de l'efficacité des soins. Le document souligne que donner aux professionnels accès aux réalités vécues "développe la capacité d'attention à autrui, favorise les processus de décision partagée (...) en contribuant à la dignité

des personnes". Le but est donc bien de recruter certains patients comme enseignants. "Ces derniers, poursuit Alice Casagrande, doivent savoir partager leur expérience mais aussi représenter les points de vue d'autres usagers et conserver des capacités de recul et d'empathie envers l'expérience professionnelle des soignants et travailleurs sociaux".

LEVER LES FREINS

Cette nouvelle modalité pédagogique compte aussi ses freins. Législatifs d'abord, la démarche n'étant pas encore inscrite dans la loi. Administratifs aussi, puisque devenir formateur rémunéré peut entraîner la perte d'allocations sociales (RSA, Allocation adulte handicapés...). Freins culturels, tant la démarche est innovante et enfin, freins matériels, puisque cela nécessite, pour les institutions de s'adapter aux capacités physiques parfois limitées de ces intervenants. "Notre copil, conclut Alice Cassagrande, a déposé un projet auprès de la Fondation de France pour travailler avec deux territoires pilotes (Ile-de-France et Aquitaine). Ce sont les personnes vulnérables, patients et aidants qui vont faire part des obstacles qu'ils rencontrent et des solutions qu'ils préconisent pour les lever".

www.associationsnosavoirs.fehap.fr

POUR UN STATUT DE L'ÉLU "DIGNE DE CE NOM"

Acteurs républicains les plus proches des citoyens, élus municipaux et maires ne comptent pas leurs heures au service du lien social. Cette première contribution au *Cahier des Réseaux* est l'occasion de réclamer, pour eux, un statut de l'élu "digne de ce nom".

"Je crois aux élus de la République parce que l'élu a une légitimité, celle que lui procure l'élection", a déclaré le Président de la République le 25 avril dernier, prenant soin de préciser : "je veux conforter leur rôle par un statut digne de ce nom". Dont acte. L'organisation territoriale française en un maillage communal inédit est une originalité française issue de la Révolution, qui doit être sauvegardée du fait de ses nombreux bienfaits, en termes de proximité avec les citoyens, de porosité aux problématiques qu'ils rencontrent, de lien social, etc.

Plusieurs rapports et propositions ont précisé les domaines dans lesquels des avancées sont nécessaires (rapport du groupe de travail sénatorial sur les conditions d'exercice des mandats locaux du 11 octobre 2018, proposition de loi n° 305 déposée au Sénat le 12 février 2019). Trois domaines notamment méritent une attention particulière :

RÉGIME SOCIAL

S'agissant des retraites, il devient urgent d'envisager la participation de la collectivité ou d'un fonds public au rachat des trimestres de cotisations manquants d'un élu à plein temps. En outre, la cotisation à la retraite



complémentaire par capitalisation devrait être rendue obligatoire afin de ne pas pénaliser les élus municipaux à l'issue de leur mandat.

FORMATION ET RECONVERSION

À quelques mois des prochaines élections municipales, il s'agirait d'étendre à l'ensemble des communes l'obligation d'organisation d'une formation durant la première année de mandat à destination des élus ayant reçu une délégation. Il importe par ailleurs d'ouvrir l'allocation différentielle de fin de mandat à tous les maires et à tous les adjoints, quelle que soit l'importance démographique de leur commune. Cette allocation est versée à un maire lorsqu'il a cessé d'exercer son activité professionnelle pour se consacrer à son mandat ; elle est perçue à l'issue de son mandat, dès lors qu'il est inscrit à Pôle emploi ou a repris une activité professionnelle lui procurant des reve-

nus inférieurs aux indemnités de fonction perçues pendant le mandat.

RÉGIME INDEMNITAIRE

L'exercice d'un mandat local ne constitue pas une activité professionnelle et les indemnités de fonction ne constituent dès lors pas un salaire. Si la loi rappelle que le principe guidant un mandat municipal est celui du bénévolat, il n'en demeure pas moins que, compte tenu de la faiblesse de leur montant, le niveau maximal des indemnités de fonction mérite d'être revalorisé, en particulier dans les communes de moins de 3 500 habitants. C'est la mise en place d'un véritable statut de l'élu local à l'ensemble des communes qu'il s'agit de généraliser. Car si les villes sont plutôt bien dotées en matière de moyens financiers et de personnels, tel n'est pas le cas des communes rurales qui composent l'énorme majorité de nos communes françaises.

Dans une société atomisée, la fonction et le rôle de l'élu apparaissent aujourd'hui indispensables en matière de conciliation entre citoyens. L'engagement municipal, socle de notre République et de la démocratie, doit être reconnu et encouragé afin de faire vivre collectivement la citoyenneté à laquelle nombre d'habitants aspirent.

L'ESS VERSION XXL

Pour sa première page dans le *Cahier des Réseaux*, le Reness nous invite à nous pencher sur la PADAF. Cette plateforme d'entreprenariat social, artistique et solidaire d'Antony (Hauts-de-Seine) est emblématique des valeurs du vivre ensemble.

La PADAF, acronyme de “Plateforme des Acteurs de Demain Absolument Fantastiques”, est un lieu atypique par sa finalité comme par son envergure. Situé à Antony (Hauts-de-Seine) c'est un gigantesque espace de 17 000 m² de bureaux, d'ateliers et d'entrepôts qui accueille des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des artistes, des structures commerciales et associatives œuvrant dans des champs aussi divers que celui du recyclage, du design, de la ferronnerie, du théâtre, de la fabrication de mobilier... Des locataires qui ne sont là que pour 6 ans, date à laquelle le site sera rasé pour faire place à un nouveau quartier d'affaires. L'occupation temporaire, et légale, de locaux non utilisés, c'est la spécialité du “Plateau Urbain” à l'origine du projet. Cette coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme



© Le Plateau Urbain

transitoire est connue pour avoir accompagné Aurore⁽¹⁾ dans la gestion d'ensemble du site des Grands Voisins à Paris en partenariat avec Yes We Camp. Ici aussi, la dimension solidaire du site est affirmée puisque la plateforme jouxte un centre d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) qui accueille 234 migrants. Celui-ci est géré par Aurore mais les voisins sont évidemment amenés à interagir.

ENGAGEMENT CITOYEN

“L'objectif de nos occupations temporaires, précise Simon Laisney, directeur et fondateur de Plateau Urbain, est de défendre une forme de mixité dans la ville et le droit de tous à un parcours d'intégration. La plateforme se veut un laboratoire de la ville productive et sociale. Nos loyers sont particulièrement bas, car les porteurs d'initiatives innovantes en matière d'économie sociale et solidaire ont souvent du mal à trouver des surfaces de travail qui leur soient financièrement accessibles. Toutefois ceux qui nous ont rejoints n'avaient pas uniquement un réel besoin de locaux, mais aussi la volonté de participer à un projet collectif et solidaire. La PADAF est un support d'engagement citoyen”.

Une approche déjà à l'œuvre sur le site de l'HUDA, ouvert en mai 2018. “Nous avons été accueillis de manière exceptionnelle, non seulement par la ville, mais aussi par ses habitants, a expliqué Éric Pliez, directeur général d'Aurore lors des 1 an du site. Aujourd'hui, ce sont 200 bénévoles qui interviennent auprès des résidents, dans le cadre d'ateliers divers de langue, peinture, poterie, yoga...”

À ANTONY L'ESS SE DÉCLINE AU QUOTIDIEN



“La ville d'Antony accueille sur son territoire la coopérative Plateau Urbain dédiée à l'économie sociale et solidaire. À ce jour, 93 structures se sont déjà installées sur 100 attendues. Le Reness salue cette initiative qui n'aurait pas vu le jour sans le soutien des élus et l'engagement de nombreux acteurs associatifs. L'imagination est au pouvoir. Ce projet innovant rassemble

toutes formes d'entreprises et favorise ainsi le bien vivre ensemble économique. À développer sur d'autres territoires !”

Pascal Colin, président du Réseau national de l'économie sociale et solidaire (Reness).

¹ Association spécialisée dans l'accompagnement des personnes en précarité ou exclusion.

ADMR 37 D'INDRE ET LOIRE : CAP SUR L'INNOVATION

Avec ses 70 ans d'existence, 1600 salariés et 8500 personnes aidées, l'ADMR37 est le premier acteur de l'aide à domicile sur son département. Une fédération qui met en œuvre les grandes valeurs que défend le *Cahier des Réseaux* et l'innovation sociale. Focus sur une belle expérience : "Les Maisonnées".

Pour Laure Blanc, directrice de la fédération ADMR 37, c'est une vraie mission de service public que remplit le réseau au service des seniors mais aussi des personnes en situation de handicap. "Les aides en direction de ces dernières représentent plus du cinquième de nos heures d'activités, ce qui est beaucoup comparé à leur nombre, moins de 500, explique la directrice. Pour animer ses associations, la fédération compte plus d'une centaine de bénévoles, "de formidables vigies qui mettent en lumière les besoins locaux", souligne Jean-Pierre Bordereau, président de la fédération d'Indre-et-Loire.

dans une perspective d'aide à domicile", nous précise la directrice.

COMME À LA MAISON

Les Maisonnées accueillent aujourd'hui 55 adultes répartis en cinq Maisonnées avec hébergement et une Maisonnée d'accueil de jour.



© ADMR37

UNE FORCE: L'INNOVATION

Parmi les initiatives les plus remarquables : "L'association ADMR les Maisonnées" créée par un groupe de parents en 2001. Cette association gère depuis 2006 un établissement pour adultes autistes à Azay-Le-Rideau. "Le choix d'une association ADMR s'est fait avec le souci que les résidents puissent habiter "chez eux", avoir accès à une vie sociale et citoyenne proche de l'ordinaire, les accompagnants intervenant alors

Le travail des accompagnants se fonde sur le projet personnalisé de chaque résident, élaboré en équipe pluridisciplinaire et avec la famille. Chaque Maisonnée organise soit le lundi soit le mardi son groupe de parole et d'expression. Les mercredi, jeudi et vendredi ont lieu des ateliers de travail thérapeutique. Les activités proposées leur permettent de s'investir en fonction de leurs goûts et compétences : atelier osier, fabrication de bijoux, de confitures, d'huiles et de chutneys,

savonnerie, maraîchage, petit élevage, cuisine, atelier design, bricolage. Ces ateliers permettent de fournir une production auto-consommée ou commercialisée lors des foires et événements de la commune ou dans une boutique en centre-ville. L'atelier cuisine est installé dans

une cafétéria dont l'objectif est d'ouvrir au public dès que possible. L'utilisation de l'argent des ventes est décidée lors de commission ou se réunissent résidents, accompagnants et personnes extérieures aux Maisonnées. Ce rythme de travail est interrompu toutes les 10 semaines par une semaine dite "atypique" où

s'élaborent des projets individuels d'activités, de sorties ou vacances conçus par les résidents.

Le constat des parents est aujourd'hui l'apaisement des troubles, un bien-être manifeste dans une vie sociale adaptée à chacun, une installation dans une vie d'adulte rythmée par le travail et les loisirs les autorisant à faire des choix de vie. Le projet, dans sa durée, prouve qu'une vie proche de la normale est possible malgré le handicap de l'autisme.



FRATERNITÉ ENTRE ORGANISATIONS : UNE DÉMARCHÉ VERTUEUSE

La première édition du *Cahier des Réseaux* se devait de terminer avec un message nous rappelant l'importance de l'éthique et de la mobilisation de notre société en vue d'une plus grande fraternité.

Le Pacte civique¹ est une démarche systémique qui entend répondre à la crise globale que nous connaissons en diffusant simultanément quatre valeurs intimement liées et essentielles aujourd'hui pour la qualité, voire la survie, de nos démocraties, la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité. Promotion civique, qui doit être faite à tous les étages, nos comportements personnels, le fonctionnement des organisations, la vie des institutions et la construction des politiques publiques.

Ces valeurs, nous souhaitons les porter davantage avec tous ceux qui, à leur manière et selon leur propre formulation, militent dans la même direction. De ce point de vue, le *Cahier des réseaux* arrive à point nommé pour créer davantage de liens entre des actions trop dispersées qui ont intérêt à échanger sur leurs pratiques et à mener davantage d'actions en commun, pour créer cette masse critique de l'action juste et efficace qui n'a malheureusement pas été encore atteinte dans notre pays.

En ce qui nous concerne, après les élections européennes, nos priorités pour les prochains mois, ouvertes à toutes et tous, sont les suivantes :

- une participation aussi active et efficace que possible au Pacte du



Jean-Baptiste de Foucauld, coordinateur du Pacte civique

pouvoir de vivre, lancé par 19 organisations, dont le Pacte civique, et à la mise en œuvre de ses 66 propositions, notamment à l'occasion de la prochaine loi de finances ;

- une action à définir avec nos collectifs locaux à l'occasion des prochaines élections municipales ;
- la poursuite de notre effort de promotion de la fraternité, en liaison avec l'Appel à la fraternité et avec le Labo de la fraternité, notamment à l'occasion de la Journée internationale du vivre ensemble en paix, le 16 mai, ou pourrait se mettre en place une sorte de semaine de la fraternité, au cours de laquelle les Journées citoyennes si efficacement

promues par l'Odas, pourraient se regrouper ;

- l'engagement d'une réflexion-action sur la sobriété, notion indispensable autour de laquelle il faut construire des récits débouchant sur une vision ;
- un travail sur la notion "d'employeur-abilité", pendant symétrique de la fameuse employabilité requise des chômeurs ;
- l'observation permanente de la qualité démocratique de la manière dont les décisions publiques sont prises, dont le septième rapport annuel de notre Observatoire rendra compte : il a du pain sur la planche avec le Grand débat et ses suites !

¹ <https://pactecivique.wordpress.com/mediatheque>

À SIGNALER :

Dans le prochain numéro du *Jas*, le *Cahier des Réseaux* présentera les contributions des organisations suivantes : le Cnas, la Fnadepape, la Ligue de l'enseignement, la Mutualité française, Nexem, l'Odas, l'Unapei et l'Uniopss.